

## **Pas une organisation de la charité, mais une charité qui s'organise**

24 juillet 2013

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Non pas une "organisation de la charité" mais "une charité"... qui s'organise... », *Bulletin de liaison du Secours Catholique*, n° 3, 15 mars 1947, p. 1-2.

### **Non pas une "organisation de la charité", mais "une charité"... qui s'organise...**

Au cours des Journées d'Études Internationales provoquées par le SECOURS CATHOLIQUE à PARIS, il y eut un instant particulièrement émouvant lorsque, au soir du 4 mars, les rapports des commissions furent confrontés. Malgré les objectifs très différents de ces commissions, malgré les tendances fort diverses des 28 délégations nationales, on constata une convergence complète. Sans une seule réserve, tous les délégués, ceux de la Pologne comme ceux de l'Espagne y compris les délégués allemands réclamaient la création d'un SECOURS CATHOLIQUE dans chaque pays. Tous étaient unanimes à souhaiter le plus tôt possible une centrale internationale. À cet instant Monseigneur de HORNSTEIN pouvait légitimement déclarer que la Charité du Christ dominait dans l'Assemblée, bien au-dessus des préférences particulières. Alors que le traité de paix n'est pas encore signé il n'y a pas tellement de rencontres internationales qui semblent se tenir dans une telle ambiance et une telle unanimité.

Ces Journées n'ont pas encore abouti à une construction visible. Seul le Saint-Siège peut transformer ces éléments ainsi réunis en réalisation. Mais elles ont prouvé un esprit.

Au même moment, dans maintes paroisses de France, les délégués s'étonnent devant les bonnes volontés inattendues qui se présentent au service de la campagne Malades tandis que le chiffre des enfants prenant part au concours du Secours Catholique va atteindre 100 000.

Ainsi sur le plan national, comme sur le plan international - alors que ce bulletin n'en est qu'à son troisième numéro - il y a un souffle qui passe. Relisons les Actes des Apôtres (chapitre IV).

Quelle invitation pour les délégations qui se fondent, à chercher avant tout cet esprit, écartant impitoyablement de leurs comités les éléments doués du charisme de l'intrigue et de la desséchante discussion, pour ne recruter que des âmes charitables en esprit et en vérité, aux phrases simples et aux mains actives.

Quel réconfort pour chaque délégation de savoir qu'elle travaille ainsi dans un ensemble s'étendant désormais à plusieurs nations, dont les gestes sont rythmés par un même esprit de charité.

Quelle réponse aux observateurs hâtifs qui étonnés par la précision d'une administration indispensable se représentent la Secours Catholique comme un "Meccano" perfectionné et vide.

Un jeune enfant n'est pas un squelette de la vie, c'est une vie qui anime une ossature.

De même le Secours Catholique ne doit pas se définir une « Organisation de la charité, mais une charité ... qui s'organise ».

Jean RODHAIN, Prêtre, Secrétaire Général du SECOURS CATHOLIQUE.

---

**URL source:** <http://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1947/pas-une-organisation-de-la-charite-mais-une-charite-qui>